



Changement important sur simap.ch, la plate-forme d'information sur les marchés publics

Dès le 3 mars 2014, la plate-forme électronique de la Confédération, des cantons et des communes consacrée aux marchés publics fait un pas de plus vers une gestion intégrée des appels d'offres. Ce développement suppose que les entreprises créent un nouveau profil de soumissionnaire, avec leur numéro d'identification (IDE), dans un délai de deux mois.

Le développement de la plate-forme consacrée aux marchés publics, simap.ch, fait partie de la stratégie de cyberadministration de la Confédération. L'objectif est que les entreprises puissent non seulement s'informer des appels d'offres, mais également soumettre des offres juridiquement contraignantes par voie électronique. Ce développement suppose toutefois d'autres changements. Les entreprises devront créer un nouveau profil de soumissionnaire. Pour cela, elles ont besoin du numéro d'identification des entreprises (IDE), également pour leurs succursales et centres de profit selon les circonstances. Une plate-forme spéciale est à disposition pour vérifier les IDE.

Délai de transition de deux mois

Les nouvelles fonctions seront actives à partir du 3 mars 2014. Les entreprises intéressées ont deux mois pour créer un nouveau profil. Elles pourront continuer d'utiliser leur profil actuel pendant les mois de mars et avril 2014. Cependant, à partir du mois de mai, elles auront besoin du nouveau profil pour s'inscrire sur de nouveaux projets. L'accès aux soumissions pour des appels d'offres antérieurs restera garanti également après le mois de mai 2014.

Des informations complémentaires sont rassemblées dans un document ad hoc et

sont disponibles sur le site Internet (www.simap.ch)